

Projet de création d'une chaîne de captage, transport, liquéfaction et chargement de navires de CO<sub>2</sub>

Concertation préalable du 24 mars au 20 juin 2025

Concertation garantie par



CAHIER D'ACTEUR N°4 - 10 juin 2025



## Le point de vue D'ADPLGF

### PROJET RHONE DECARBONATION

#### Captage, transport, liquéfaction de CO<sub>2</sub> et chargement

L'association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF) est agréée protection de l'environnement dans le cadre départemental (13). Elle intervient sur les questions liées à la santé publique, la pollution, l'environnement, la qualité de vie. Présente dans diverses instances, CLIE, CSS, Atmosud, Institut Ecocitoyen, ADEVIMAP, Symcrau, SPPPI... Elle défend les intérêts des Fosséens pour la préservation de la qualité de l'air.

#### ADPLGF

Bâtiment Estagnon  
55, Avenue des sables d'Or  
13270 Fos sur Mer  
Téléphone : 04 42 05 46 49  
[www.stop-pollution.fr](http://www.stop-pollution.fr)

ADPLGF, fortement impliquée dans la concertation du grand projet de décarbonation de la zone Industrialo-portuaire, a participé aux différentes réunions organisées par Rhône Décarbonation sous le contrôle de la CNDP.

Ce projet, à échéance 2030, est destiné à assurer le long de la vallée du Rhône une chaîne de transport de CO<sub>2</sub> depuis la cimenterie VICAT de Montalieu-Vercieu en Isère via un pipeline de transport existant géré par SPSE, jusqu'au terminal de liquéfaction et de chargement de navire de CO<sub>2</sub> sur le site de Fos Tonkin exploité par ELENKY.

L'association ADPLGF est favorable à ce projet qui doit contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et constitue un véritable levier de décarbonation des industries émettrices de CO<sub>2</sub> le long de la vallée du Rhône jusqu'à la zone Industrialo-Portuaire de Fos sur Mer.

**Il nous paraît important de relever le défi de la lutte contre le réchauffement climatique notamment au niveau des industries du ciment très émettrices de CO<sub>2</sub>.**

**Nous pensons que cette décarbonation est un enjeu majeur.**

## OBJECTIFS DU PROJET :

### 1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous savons que la filière ciment est particulièrement émettrice de CO<sub>2</sub>. Il nous paraît important que cette filière réduise considérablement ces émissions d'ici 2030 et au-delà vers 2050 afin d'atteindre des objectifs de réduction de l'ordre de 50 % en 2030 et de près de 90 % en 2050.

Nous constatons que ces objectifs sont bien présents dans le projet.

Pour atteindre ces objectifs, la filière ciment devra mettre en place des mesures d'efficacité et de sobriété matière et énergétique afin d'éviter et de réduire ces émissions.

Nous constatons que le captage du CO<sub>2</sub>, son stockage ou son utilisation est actuellement la seule technologie permettant de réduire les émissions inévitables de CO<sub>2</sub> inhérente à la fabrication du ciment.

### 2°) Levier de décarbonation des industries émettrices de CO<sub>2</sub>

Ce projet utilisant à la fois captage des émissions, stockage et utilisation du CO<sub>2</sub> appelé Carbon, Capture, Utilisation and Storage regroupe un ensemble de technologies permettant de capter les émissions de CO<sub>2</sub> pour les injecter et les utiliser dans des réservoirs géologiques permanents ou pour les utiliser comme ressources pour la fabrication de produits.

Nous considérons que la mise en place de cette chaîne nous permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, est primordiale pour la région Sud-Est. C'est pourquoi nous soutenons ce projet qui est une avancée en matière d'impact environnemental.

## ORGANISATION ET LOCALISATION DES INSTALLATIONS NECESSAIRES :

Nous constatons que le projet prévoit des installations et des modifications de certains réseaux existants :

- Création d'installations de captage d'une capacité de 1,2 millions de tonnes par an de CO<sub>2</sub> répartie sur 4 hectares de la cimenterie du Groupe VICAT situé à Montalieu-Vercieu en Isère
- Raccordement des ces installations par la création d'une ligne électrique 225 000 volts entre le poste électrique de CREYS et le site VICAT
- Raccordement par canalisation entre l'installation de captage de CO<sub>2</sub> Vicat et le pipeline existant PL2 appartenant à SPSE (Société du Pipeline Sud Européen)
- Le raccordement par canalisation entre le site de SPSE à Fos sur Mer et le Terminal de liquéfaction et d'export de CO<sub>2</sub> de Fos Tonkin
- Le réaménagement du Terminal de Fos Tonkin exploité par ELENKY sur la Zone Industrialo-Portuaire de Fos sur Mer pour la liquéfaction et le chargement de navires de CO<sub>2</sub>

L'association, favorable au développement de ce projet, considère qu'il est important de décarboner la filière ciment, comprend qu'il est nécessaire d'avoir une liaison électrique haute tension pour alimenter l'installation de captage à Montalieu-Vercieu.

Nous relevons que la capture de CO2 inévitable est construite par un procédé cryogénique : pré traitement du gaz, pré concentration du CO2 et enfin purification par distillation cryogénique.

Nous remarquons qu'il est prévu l'utilisation d'une technologie mature complètement électrifiée et ne nécessitant pas de produits chimiques, ceci présente certains avantages en réduisant les impacts.

Nous remarquons la nécessité d'une puissance électrique supplémentaire de 70 MW qui nécessite une adaptation du réseau avec l'aménagement d'une ligne de 125 000 volts sur une distance de 8 km.

L'association fait toutefois remarquer que la mise en place d'une ligne haute tension n'est jamais bien acceptée par les riverains et qu'il sera nécessaire de justifier l'intérêt de cette ligne supplémentaire.

Concernant le raccordement entre le captage et le pipeline PL2, un certain nombre de dispositions de réduction des impacts devront être engagés pendant les périodes de travaux (trafic de camions, engin, bruit)

Pour la reconversion du pipeline PR2 afin d'assurer le transport de CO2 ceci n'implique pas de modification particulière si ce n'est technique qui seront gérés directement par SPSE. Il n'y aura pas d'impact au niveau de cette reconversion.

#### 1°) Le raccordement par canalisation :

Ce raccordement est prévu entre le site SPSE de Fos sur Mer et le terminal de liquéfaction et d'exportation de CO2 de Fos Tonkin appartenant à ELENGY.

Nous constatons que le projet limite les impacts en procédant à une conversion de la canalisation existante PL2 sur une distance de 300 km.

Ceci présente de nombreux avantages :

- Canalisation actuellement maintenue sous atmosphère inerte gazeuse, ce qui assure la rapidité de la conversion
- Disponibilité de la canalisation : le tracé de l'ouvrage est identifié et connu, les futurs utilisateurs le long de la vallée du Rhône pourront facilement prévoir leur raccordement.
- Economie : La conversion d'une telle canalisation représente environ près de 80 % d'économie par rapport à la création d'un nouvel ouvrage
- L'impact écologique : Ce projet assure la prolongation de la durée de vie de la canalisation PL2 et la réduction d'utilisation de matières premières

L'association pense qu'il n'est peut-être pas nécessaire de rejoindre le site SPSE pour atteindre le terminal du Tonkin. En effet, une bifurcation au niveau ou avant la Fossette pourrait être une solution intéressante qui proposerait un tracé plus direct et moins long, économisant ainsi quelques kilomètres de construction de canalisation reliant la Fossette au Tonkin.

#### 2°) Réaménagement du Terminal de Fos Tonkin exploité par ELENGY :

Ce Terminal est existant. Il était consacré au stockage de GNL.

La société ELENGY, réduisant l'utilisation de ce Terminal, réservé à l'approvisionnement et à l'exportation par petits bateaux, n'était pas certaine de maintenir à terme l'exploitation de cette entité.

Le projet RHONE DECARBONATION arrive à point pour permettre de maintenir l'exploitation de ce site et le maintien des emplois induits.

ADPLGF fait confiance à la société ELENGY pour réaménager son site et son système d'exploitation avec le stockage de nouvelles molécules CO2 dans des conditions de sécurité et de fiabilité comme la société l'a toujours fait pour le GNL.

Le terminal Fos Tonkin inauguré en 1972 doit se transformer pour devenir un HUB multiservices de décarbonation.

Nous relevons que ce terminal bénéficie de véritables atouts pour le développement de la chaîne de décarbonation :

- Positionnement stratégique à l'Ouest de Marseille à proximité des plateformes logistiques
- Un terminal existant adaptable et mutualisable avec d'autres activités sur le long terme
- Une plateforme multimodale bénéficiant d'une interface maritime existante et idéalement placée sur l'accès au bassin Méditerranéen

## ETAPES DE L'ENSEMBLE DE LA CHAINE DE DECARBONATION :

Pour mettre en place une décarbonation efficace de la zone Industriale-Portuaire et de l'ensemble de la Région Provence Alpes il est nécessaire de réduire considérablement les émissions de l'industrie du ciment.

Pour ce faire, plusieurs sociétés se sont réunies pour construire un projet de chaîne de captage, de transport, d'utilisation, de liquéfaction, de chargement de navires et d'export de CO2, le tout regroupé dans un projet global RHONE DECARBONATION.

Plusieurs sociétés sont donc partenaires de ce projet :

- Le groupe VICAT qui exploite la cimenterie de Montalieu-Vercieu,
- La société SPSE qui par son pipeline existant pourrait transporter du CO2 à l'état gazeux
- Le groupe Elengy

ELENGY exploite actuellement un terminal à Fos Tonkin. Ce projet prévoit, une fois le transport du CO2 gazeux effectué par la Société SPSE, de prendre en compte la liquéfaction et le chargement de navires de CO2 afin d'exporter cette substance vers un site de stockage géologique permanent depuis l'axe stratégique de la vallée du Rhône jusqu'à la zone Industriale-Portuaire de Fos sur Mer.

Pour réaliser ce projet et en particulier le captage au niveau de la cimenterie, il est nécessaire d'obtenir une augmentation de puissance électrique de l'ordre de 70 MW pour un besoin estimé à 40 MW

RTE est en charge dans ce projet d'instruire la demande de raccordement porté par VICAT.

Ce raccordement nécessite la création d'une nouvelle ligne électrique de 220 000 volts entre le poste électrique de CREYT et le site de VICAT distant de 8 km environ.

Nous notons que ce raccordement pourrait être basé sur la réutilisation et l'adaptation d'ouvrage déjà existant mais nous constatons qu'aucun tracé n'est pour le moment défini à ce stade.

## CALENDRIER DU PROJET :

Cette concertation continue doit se prolonger jusqu'en 2026 avec les études FEED (Etude d'ingénierie industrielle) et le dépôt des études d'évaluation

En 2027, auront lieu les enquêtes publiques, l'obtention des autorisations administratives et les décisions finales d'investissement seront prises.

La réalisation du projet débutera en 2028 pour une mise en service en 2030.

L'association ADPLGF sera amenée à conforter son avis lors de l'enquête publique.

## CONCLUSIONS

ADPLGF a participé à la concertation préalable du projet RHONE DECARBONATION.

Ce projet dans un contexte de réchauffement climatique et de dégradation de la couche d'ozone, nous paraît essentiel afin de décarboner la zone industrialo-portuaire de Fos sur mer et de servir de levier de décarbonation sur la vallée du Rhône.

ADPLGF est globalement favorable à la réalisation de ce projet.

Au niveau des objectifs poursuivis, ce projet doit contribuer au maintien de l'industrie et à la sauvegarde des emplois dans la vallée du Rhône et dans la zone industrialo-portuaire.

Nous validons que ce projet contribue au maintien des objectifs européens et nationaux des réductions des émissions de gaz à effet de serre et de décarbonation de l'industrie sur la zone considérée.

Nous relevons que l'usine de Montalieu-Vercieu a pour objectif d'être la 1<sup>ère</sup> cimenterie zéro émission de CO2 en France d'ici 2030.

Nous relevons également l'union de savoir-faire et d'expertises pour la création de la chaîne de captage avec des entreprises de notoriété : VICAT, SPSE, ELENGY, RTE et expertes en la matière.

D'autres éléments nous font dire que ce projet mérite d'être soutenu :

- 1,2 millions de tonne de CO2 inévitable capté et stocké depuis la cimenterie
- 300 km de canalisation PL2 convertis pour transporter du CO2 gazeux jusqu'à Fos
- 4 millions de tonnes de CO2 gazeux transportés par cette canalisation
- Terminal de Fos Tonkin parfaitement adapté pour la liquéfaction et l'exportation

### Avantages pour la cimenterie :

- 1 000 emplois créent pendant la phase de travaux
- 30 emplois créent pendant la phase d'exploitation

### Avantages pour le transport, la liquéfaction et l'export :

- 600 emplois pendant la phase de travaux et plusieurs dizaines d'emplois créent pendant la phase d'exploitation